Conduite d’engins en sécurité – Ponts roulants (commande au sol) – Recyclage

Référence : SEC042

Catégories : CONDUITE D'ENGINS

Sous-catégories: Conduite d'engins de levage

LANGUE(S) :

FR DE LU

DURÉE :

1 JOUR(S)

ORGANISME DE FORMATION :

LEON KREMER S.À R.L.

OBJECTIFS

Après avoir suivi la formation de base, les conducteurs de ponts roulants (commande au sol) doivent suivre une formation de recyclage tous les 5 ans.

Personnes concernées :

Conducteurs de ponts roulants (commande au sol).

CONTENU

Le contenu de la formation est conforme à la recommandation n°2 de l’Association d’Assurance Accident (www.aaa.lu).

Elle inclut une partie théorique et une partie pratique, ainsi qu’un test (théorique et pratique).

PÉDAGOGIE

Présentations illustrées, discussions, exercices pratiques.

PRÉREQUIS

La formation est reconnue par l’Association d’Assurance Accident.

La participation à la partie pratique de la formation est conditionnée à la réussite du test théorique.

Conformément au Code du Travail, seuls les candidats déclarés aptes par le Médecin du Travail peuvent participer à cette formation. L’employeur, son représentant ou à défaut le candidat lui-même assument la responsabilité de cette vérification préalable.

Avant le début de la formation, nous devons recevoir impérativement :

- la preuve qu'une formation antérieure a déjà été réalisée pour cet engin

- le dernier rapport de contrôle établi par un organisme agréé pour votre engin si la formation a lieu sur votre site (rapport vierge de non-conformités)

Cette formation est disponible en formule intra-entreprise